



MARS 2018

Newsletter de Michel Vialay, votre député



Editorial
de Michel Vialay,
député des Yvelines.

Bienvenue

Pour ceux qui habitent Paris et sa proche banlieue, le sujet des « mobilités » ne se pose pas dans les mêmes termes que pour ceux qui résident en grande couronne.

Pour les uns, une grande densité de transports en commun variés et interconnectés, offrant une grande diversité de parcours. Pour les autres, la galère quotidienne des heures de pointe, matin et soir, soit dans des trains bondés et trop souvent en retard, soit dans des bouchons interminables pour ceux qui sont contraints de prendre leur voiture pour aller travailler.

Le bon sens consisterait à concentrer les évolutions au profit de ceux qui sont les moins bien lotis. Et pourtant, que constate-t-on, notamment dans le Mantois ?

- Au-delà de son incapacité chronique à garantir le respect des horaires, la SNCF régule son activité en région Normandie au détriment des capacités d'accueil offertes aux franciliens qui connaissent ainsi une réduction du nombre de places disponibles.
- Le Premier Ministre décide de limiter un peu plus la vitesse maximale autorisée.

Au plus haut niveau, on accroît les difficultés de transport pour ceux qui en souffrent déjà plus que les autres ! Bien loin de la préoccupation affichée par Emmanuel Macron pour les « mobilités du quotidien » ! Il est temps que le Président de la République dépasse les séquences de communication pour agir au profit de ceux qui le nécessitent.

Après avoir été « En marche » depuis de nombreux mois, il est temps de choisir un cap pour savoir où on va, et urgent de mobiliser le gouvernement pour être « En action » !

Michel Vialay,
votre député

Assemblée nationale : 126 rue de l'Université, 75355 Paris CEDEX 07 SP
Tél. : 01 40 63 67 89 / Port. : 06 70 92 56 63
Courriel : michel.vialay@assemblee-nationale.fr

Circonscription : Hôtel de Ville, 31 rue Gambetta, 78200 Mantes-la-Jolie
Tél. : 07 87 86 89 29
Courriel : michelvialay78@gmail.com

Sécurité dans les transports : Rapport sur la loi Savary





Votée en mars 2016, la loi Savary avait deux objets distincts : mieux protéger les transports en commun contre les risques d'attentats, lutter contre la fraude, les incivilités et la violence au quotidien et notamment les violences faites aux femmes.

2 ans plus tard, avec la députée de Seine-et-Marne Aude Luquet, j'ai présenté un rapport sur l'avancement de la mise en application de cette loi ainsi qu'une première évaluation des mesures adoptées, et ces travaux appellent à faire un certain nombre de préconisations.

Plusieurs points d'amélioration permettraient de renforcer la sécurité, notamment en élargissant les prérogatives des services qui en ont la charge, conforteraient la lutte contre la fraude et la responsabilisation de leurs auteurs, et pourraient utilement compléter les dispositifs afférents aux violences faites aux femmes.

[LIRE LA SUITE](#)

La Cohésion des Territoires est-elle un enjeu pour le gouvernement ?



La politique de la ville, et plus particulièrement la Rénovation Urbaine, intéresse t'elle Mr Mézard, Ministre de la Cohésion des Territoires ?

Les habitants concernés peuvent légitimement s'interroger quand, cinq mois après avoir demandé au Ministre la confirmation que la continuité des décisions de l'Etat sera assurée et viendra soutenir les opérations de rénovation urbaine, sa promesse d'une réponse rapide n'est toujours pas tenue.

Les enjeux de la politique de la ville et des défis auxquels elle doit répondre sont trop importants pour qu'on y accorde si peu d'empressement quand des actions volontaristes sont indispensables.

[LIRE LA SUITE](#)

LE MANTOIS EN ACTION



66ème assemblée générale de l'Association Sportive Mantaise

[LIRE](#)



Journée « Portes ouvertes » de l'IUT de Mantes-en-Yvelines

[LIRE](#)



Gassicourt Pétanque

[LIRE](#)



Galette des rois de l'Union Nationale des Combattants du Mantois

[LIRE](#)

EN FEVRIER DANS NOS COMMUNES

Actions en faveur du développement économique par la valorisation des entrepreneurs du Mantois, journées portes ouvertes des établissements d'enseignement supérieur pour présenter les nombreuses offres de formation sur notre territoire, 66^{ème} assemblée générale du plus grand club omnisport du département, sans oublier quelques moments de traditions culturelles, le mois de février a vu différents événements qui sont autant de facettes du dynamisme du Mantois.



Messe de la
Chandeleur à
l'église Sainte-
Anne de
Gassicourt

ACTUALITES

[LIRE](#)



1ère cérémonie de
remise des
trophées « Le prix
des
entrepreneurs »

[LIRE](#)



Activité **parlementaire**

[ME SUIVRE](#)

© 2017 All rights reserved-cmconseils.